

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
Séance du 23 octobre 2023**

L'an 2023 et le 23 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard (arrivée 19h30), SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CACHO Magalie (a donné pouvoir à SARREAU Philippe), CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à BRAS Elodie), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à DEROUET Catheline)

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11
- Votants : 14

Date de la convocation : 17 octobre 2023

Date d'affichage : 17 octobre 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le 31 octobre 2023

Et publication le 31 octobre 2023

Secrétaire de séance : Elodie BRAS

Ordre du Jour :

- a. Désignation d'un secrétaire de séance
- b. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 septembre 2023
- c. Evènements et décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal
 - Vente du Fonds de Commerce des Comptoirs
 - Contrôle PEFC avec l'ONF
 - Candidature de Brécycy au programme « Villages d'avenir »
 - Inauguration de Cocoripop
 - Projet photovoltaïque
 - Reportage de Sept à Huit
 - CCAS / Noël des Aînés
 - Réunion participation citoyenne
 - Rencontre de la correspondante du Berry Républicain

d. Délibérations

Charges mensuelles du SMERSE
Tarifs des salles et de l'électricité
Noël des plus de 72 ans
Frais de fonctionnement des écoles

d. Questions diverses

Vente de la coopérative Axereal
Bilan Forêts
Fête du village 2024
Demande d'installation d'un Food Truck

a. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Elodie BRAS est désignée secrétaire de séance.

b. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 septembre 2023

Le compte-rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

c. Evènements et décisions prises par le Maire depuis le dernier Conseil Municipal

- Vente du Fonds de Commerce des Comptoirs

Il était prévu dans le bail initial la possibilité de vendre le fonds de commerce des Comptoirs de Brécy si les chiffres étaient encourageants ; la signature de la vente du fonds de commerce a eu lieu le 5 octobre 2023.

- Contrôle PEFC avec l'ONF

Les forêts communales sont certifiées « PEFC » - Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières, qui garantit une gestion durable des forêts.

La commune a été tirée au sort pour un audit, qui a eu lieu le 11 octobre après-midi, en présence de l'Office National des Forêts, du maire et d'un conseiller municipal référent des forêts.

Quelques écarts mineurs ont été relevés, des corrections seront apportées dans les meilleurs délais.

- Candidature de Brécy au programme « Villages d'avenir »

Le programme « Village d'Avenir » est un programme d'accompagnement des collectivités locales dans le cadre de France Ruralités. Il vise à fournir un soutien en ingénierie aux communes rurales. Brécy a déposé sa candidature, conjointe avec Rians (car il était nécessaire que deux communes de proximité candidatent ensemble), avec l'appui de la Communauté de Communes. Il a été demandé un appui pour réfléchir à l'aménagement de la place du village et des voiries, et à la création d'une liaison douce entre l'école maternelle et le centre bourg.

- Inauguration de Cocoripop

La boutique Cocoripop a ouvert le jeudi 5 octobre, en présence des élus de la communauté de communes ; une inauguration avec le public a eu lieu le vendredi 6 octobre, et des reportages ont été réalisés par le Berry Républicain et France Bleu Berry.

- Projet photovoltaïque

Un projet d'agro-photovoltaïsme est en cours de réflexion sur la commune, les élus ont rencontré l'entreprise en charge de son développement.

En parallèle, des réunions ont lieu au niveau départemental pour identifier des zones propices à la mise en place d'énergies renouvelables.

- Reportage de Sept à Huit sur les Comptoirs de Brécy

Une équipe a suivi et filmé durant 4 jours Les Comptoirs de Brécy, pour une diffusion prochaine dans le magazine télévisé « Sept à Huit » (TF1).

- CCAS / Noël des Aînés

Une réunion a eu lieu le mardi 10 octobre, pour réaliser le bilan du Noël des plus de 72 ans en 2022. 80 personnes ont reçu un panier garni (Rians) d'une valeur de 25€ ainsi qu'un bon d'achat de 20€ à utiliser aux Comptoirs de Brécy ou chez Mr Brocadet, épicier ambulant d'Azy. 46% des personnes ont utilisé leur bon chez Brocadet et 54% aux Comptoirs.

Pour Noël 2023, les participants de cette réunion ont proposé de renouveler le panier garni chez Rians d'une valeur de 25€, ainsi qu'un bon d'achat de 20€ à utiliser chez Brocadet, aux Comptoirs de Brécy ou chez Cocoripop.

Les distributions auront lieu les 15 et 16 décembre. 86 personnes seront concernées.

Les élèves des écoles feront, comme l'an passé, une carte de vœux.

Concernant l'association des aînés, une réflexion est en cours pour que le Foyer Rural ouvre une section « générations » afin de relancer la dynamique. Pour l'instant, un goûter autour d'une galette sera organisé en janvier, et probablement un repas en mars ou avril.

- Réunion participation citoyenne

Une réunion « participation citoyenne » a eu lieu le jeudi 5 octobre en présence des référents participation citoyenne, des élus et de la gendarmerie. Les référents sont répartis sur l'ensemble de la commune.

- Rencontre de la correspondante du Berry Républicain

Brécy a une nouvelle correspondante locale : Mme Catherine PIETRI. Ses coordonnées ont été données à toutes les associations. Un article est paru sur la vente des citrouilles lors du Téléthon. Elle a rencontré également le directeur de l'école.

d. Délibérations

1. Charges mensuelles du SMERSE

Référence : 2023_029

Objet : Charges mensuelles du SMERSE

Le SMERSE loue à la commune un bureau au-dessus de la bibliothèque, dont le loyer est révisé tous les ans selon l'indice annuel.

Les charges doivent également être augmentées, surtout dans le contexte actuel de hausse générale des tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions)

- approuve l'augmentation des charges mensuelles du SMERSE à hauteur de 56€ par mois.

2. Tarifs des salles et électricité

Référence : 2023_030

Objet : Tarifs des salles et électricité

Les tarifs de location des salles communales n'ont pas été révisés depuis au moins 6 ans.

Compte tenu du contexte actuel des hausses tarifaires, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), valide la mise en place des tarifs suivants, applicables à partir du 01 janvier 2024 :

Foyer Rural

Activités	Personnes de Brécy	Hors commune
Location Associations de Brécy	110€	
Réunion – Vin d'honneur	55€	82.50€
1 Jour	165€	220€
2 Jours	220€	275€
Tables	3€	

La salle du Foyer Rural est mise gratuitement à la disposition des associations de Brécy deux fois par an. Seuls les frais d'électricité sont facturés.

La caution de garantie réclamée aux locataires du Foyer Rural, lors de la réservation, est inchangée, de 300€.

Salle Aupetit

La salle Aupetit est louée exclusivement aux habitants de la commune, et uniquement en dehors des périodes scolaires.

Du 1er novembre au 31 mars :

- 1/2 journée : 49.50€

- 1 journée : 82.50€

Du 1er avril au 31 octobre :

- 1/2 journée : 38.50€

- 1 journée : 71.50€

La caution de garantie réclamée aux locataires de la Salle Aupetit, lors de la réservation, est inchangée, de 150€.

Salle de réunion de la mairie – réservée exclusivement à titre professionnel ou associatif

Du 1er novembre au 31 mars :

- 1/2 journée : 49.50€

- 1 journée : 82.50€

Du 1er avril au 31 octobre :

- 1/2 journée : 38.50€

- 1 journée : 71.50€

La salle de réunion est mise gratuitement à disposition des associations de Brécy.

Tarifs de l'électricité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- de fixer le tarif de facturation de l'électricité du Foyer Rural
 - à 0.10 ct/kwh du 01 avril au 30 octobre
 - à 0.20 ct/kwh du 01 novembre au 31 mars

3. Noël des personnes de plus de 72 ans

Référence : 2023_031

Objet : Noël des personnes de plus de 72 ans

Suite à la réunion du CCAS, il convient de valider le contenu du colis de Noël ainsi que le montant du bon d'achat distribué et les enseignes où il sera possible de l'utiliser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), valide l'organisation du Noël des personnes de plus de 72 ans comme suit, et inscrit la dépense au budget :

- un bon d'achat de 20€ à utiliser aux choix :
 - chez Mr BROCADET, épicier ambulancier
 - aux Comptoirs de Brécy
 - à la boutique Cocoripop
- distribution d'un panier garni de la boutique Triballat – Rians

4. Frais de fonctionnement des écoles

Référence : 2023_032

Objet : Frais de fonctionnement des écoles

Les frais de fonctionnement des écoles sont à ce jour de 55€ par élève + 55€ par classe + 55€ pour la direction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), fixe à 57 euros le montant attribué à chaque élève pour le financement des fournitures scolaires de 2024 (+ 57€ par classe et 57€ pour la direction).

e. Questions diverses

- Vente de la coopérative Axereal

La coopérative Axereal est en cours de vente sur la commune, un emplacement réservé existe. La commune souhaite acquérir cet emplacement réservé.

- Bilan Forêts 2011 – 2022

Un bilan est présenté sur les charges et les recettes des forêts communales.

Le bilan est positif, et les forêts sont bien gérées par l'ONF.

- Fête du village

Une réunion des associations brécyliennes a permis de réaliser le bilan, très positif, de la fête du village 2023. Un bénéfice d'un peu plus de 1 000 euro a été réalisé.

La date retenue pour la prochaine édition est le dimanche 16 juin 2024.

- Demande d'installation d'un food truck

Un food truck a sollicité la commune pour venir s'installer un soir sur la Place Saint Firmin. Le maire va en échanger avec Les Comptoirs de Brécý avant de prendre une décision.

- Projet Cantine Garderie

L'architecte retenu pour le projet Cantine Garderie a réalisé une première ébauche de plans. Suite aux échanges lors du Conseil, une réunion aura lieu très prochainement avec lui pour affiner le projet.

- SIVY

Mr BOUGRAT Patrick informe le Conseil qu'il est entré au Conseil d'Administration du SIVY.

Le prochain Conseil est fixé au vendredi 1^{er} décembre, à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Brécý le 30 octobre 2023

Le Maire,

Christian FERRAND

La Secrétaire de séance,

